



Solde du pea bloqué par ma banque

Par **Tableau**, le **01/04/2011** à **06:56**

Bonjour,
En 1997, tous mes comptes ont été transférés du Crédit Mutuel de Meythet en Haute Savoie au Crédit Mutuel rue Raymond Vittoz à Castres.
26/1/2011 : je demande la clôture du PEA
Depuis lors, le solde du PEA soit 47 388,52 € est bloqué sur « compte espèces PEA »
D'après la banque, "l'ordinateur" refuserait le virement à mon compte courant parce qu'il y aurait une erreur commise pendant le transfert du PEA.
Cela est d'autant plus étonnant que le PEA à fonctionné correctement depuis le transfert tant pour des opérations en bourse que pour des retraits partiels.
Quoi qu'il en soit, je suis lésé alors que je ne suis pour rien dans l'erreur invoquée.
Comment faire pour que la banque débloque enfin cet argent?
Merci d'avance pour votre réponse,